

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

Lan deux mille vingt et un, le vingt- cinq novembre, les membres du conseil municipal de la commune de La motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 19 novembre 2021, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : GOUIRAND Alain, LEBouc Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, LEMEUR Sabrina, EYMARD Laurence, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, NOUVEL Yannick.

Etaient absents représentés : Mme MISTRE Suzie (pouvoir à M. GOUIRAND Alain), M. GARCIA Jean (procuration à Mme LEBouc Nathalie), Mme BLANC Chantal (pouvoir à Mme BONETY Myriam), Mme FIORITO Marie-Laure (pouvoir à Mme RODRIGUEZ Marielle).

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Monsieur CALAC Jean-Baptiste est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour

1 – Approbation du Procès-Verbal du 25 octobre 2021

Lecture du PV du 25 octobre 2021 est donnée.

L'assemblée **APPROUVE** à l'unanimité le PV du 25 octobre 2021.

2 – Jardins familiaux : Attribution du marché

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée trois devis pour l'aménagement des jardins familiaux :

- Entreprise Lub'Jardinage = 23 068.40 € TTC
- Entreprise Thomas Jardinage = 25 072.80 € TTC
- Entreprise Amourdedieu = 20 284.32 € TTC

L'assemblée à l'unanimité des membres présents **VOTE** pour l'entreprise AMOURDEDIEU, et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental au titre « des jardins familiaux en Vaucluse ».

3 – Terrain de sports et de loisirs : Contrat avec un bureau « Paysagiste concepteur »

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le projet d'aménagement du terrain de sports en Parc Intergénérationnel de Loisirs et de Sports doit être conçu et dirigé par un Paysagiste concepteur. Il présente la seule proposition qu'il a reçu après consultation de deux autres agences à savoir l'Agence ALEP et l'Agence KANOPE qui n'ont pas répondu :

- Agence Paysage Ingénierie Conseils (APIC) = 43 625.00 € HT + 4 560.00 € HT pour le cabinet Public Sourcing qui travaille en partenariat avec l'agence APIC pour le dossier technique et administratif.

L'Assemblée à l'unanimité : **APPROUVE** le projet d'aménagement d'un Parc Intergénérationnel de Loisirs et de Sports, **VOTE** pour l'Agence APIC et Public Sourcing pour la conception et la gestion de ce projet.

4 – Vote du Budget Supplémentaire 2021

Lecture est donnée des propositions inscrites au Budget supplémentaire 2021

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	BS 2021
011 – Charges à caractère général	125 557.68 €
012 – Charges du personnel	57 200.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	12 100.00 €
67 – Charges exceptionnelles	800.00 €

023 – Virement à la section d'investissement	561 000.00 €
TOTAL	756 657.68 €

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	BS 2020
002 – Résultat reporté	756 657.68 €
TOTAL	756 657.68 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	BS 2021 Propositions	REPORT
20 – Immobilisations incorporelles		19 473.29 €
21 – Immobilisations corporelles	46 000.00 €	377 154.72 €
OE – Opérations d'équipement (Chp 21)		
013 – Acquisition matériel informatique	28 875.14 €
015 – Aménagement terrain de sports	175 000.00 €	120 000.00 €
016 – Travaux de voirie	220 000.00 €	152 774.36 €
026 – Révision du POS	20 437.52 €
036 – Rénovation bâtiments communaux	140 618.60 €
038 – Aménagements scolaires	60 000.00 €	104 752.83 €
041 – Travaux d'accessibilité	53 413.68 €
042 – Aménagement place des cerisiers	12 856.00 €
043 – Acquisition de terrain	10 000.00 €	20 000.00 €
050 – Rénovation Eglise	50 000.00 €	90 000.00 €
TOTAL	561 000.00 €	1 140 356.14 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (propositions + reports) = 1 701 356.14 €

Recettes d'investissement

Chapitre	BS 2021 Propositions	REPORT
10 – Dotations, fonds divers et réserves	414 984.59 €	
021 – Virement de la section de fonctionnement	561 000.00 €	
001 – Solde d'exécution positif reporté	725 371.55 €	
TOTAL	1 701 356.14 €	0 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (propositions + reports) = 1 701 356.14 €

L'assemblée à l'unanimité **ADOpte** le Budget Supplémentaire 2021.

5 – Personnel communal : Avancement de grade et créations de postes

Au 1^{er} janvier 2022, 10 agents sont inscrits au tableau des avancements de grade, avant de les nommer il est nécessaire de créer les postes :

- 1 Attaché principal,
- 1 Agent Administratif Principal de 1^{ère} classe

- 1 Agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles
- 7 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

L'assemblée à l'unanimité DECIDE de créer les postes nécessaires aux avancements de grade.

6 – Contrat téléphonique

Monsieur le Maire présente deux offres téléphoniques, à savoir :

ORANGE : abonnements + location du matériel (Mairie – Ecoles – Salle Polyvalente) = 609.92 € HT/mois.

SFR : abonnements + location du matériel (Mairie – Ecoles – Salle Polyvalente) = 417.18 € HT/mois.

Il précise que pour changer d'opérateur téléphonique, la commune devra racheter la fin du contrat à cloud Eco, dont le montant total s'élève à 15 405.95 € HT.

L'assemblée à l'unanimité **PROPOSE** de reporter la décision ultérieurement afin de consulter d'autres opérateurs.

7 – Remboursement de la cantine scolaire

Une demande a été faite pour un élève qui a quitté l'établissement début novembre, les parents souhaitent le remboursement du mois en cours.

L'assemblée à l'unanimité **ACCEPTE** le remboursement.

Questions diverses

☞ Questions de M. NOUVEL Yannick :

- Avancée sur la Pharmacie : toujours dans l'attente.

- Avenir des 3 parcelles achetées :

* Les pins de Thomas seront aménagés en espace de loisirs

* les terrains à la montée du temple seront transformés en parking.

- Pouvons-nous faire appliquer l'article 11 des différentes zones du PLU ?

Il est nécessaire de recenser tous les murs non crépis et un courrier sera adressé aux propriétaires leur demandant de régulariser leur situation au regard de l'article 11 du PLU.

- Aménagement de l'escalier, doit-il être modifié ? Et ensuite comment le terminer au plus vite ?

La structure en bois est terminée, CONCORDIA s'est engagée à revenir au printemps pour finir les marches en pierre contre le talus.

- Avons-nous une date sur la livraison des colis de Noël par notre fournisseur ?

La livraison a eu lieu le 16 novembre dernier. Ils seront distribués le 10 et 11 décembre.

- Pouvons-nous profiter de la distribution des colis de Noël pour effectuer un sondage sur le besoin du portage des repas et connaître les personnes intéressées ?

Le portage des repas est de la compétence de COTELUB, mais nous pouvons effectuer un sondage pour connaître les besoins de nos administrés.

- Avons-nous une date sur la présentation de la maquette du dossier de l'étang de la Bonde ?

Pourrions-nous nous assurer que la présentation aux conseillers se fera à un horaire adapté soit 18h30 ?

La maquette doit être présentée aux élus entre le 15 décembre et la fin décembre, nous imposerons l'heure de 18h30 afin que tout le monde puisse y assister.

- Avons-nous pour les études dirigées, un retour sur les inscriptions pour le mois de novembre et décembre ?

Il n'y a eu que 3 inscriptions pour le mois de novembre et le mois de décembre. L'étude dirigée n'a pas pu être assurée par manque d'effectif.

- Serait-il possible de remettre en place la revue de presse ?

Elle n'a jamais été abandonnée.

- Serait-il possible de relancer/rediscuter d'une astreinte téléphonique à la Mairie ?

L'assemblée à la majorité ne trouve pas cette solution adaptée.

Fin de la séance : 20 H 35.

Le Maire,
GOURAND Alain

Le Secrétaire de séance,
CALAC Jean-Baptiste